

Bassins de natation

Un niveau d'équipement dans la moyenne avec des disparités territoriales marquées

En Languedoc-Roussillon, le nombre de bassins de natation rapporté à la population résidente est identique à celui de France métropolitaine hors Île-de-France. Toutefois, l'Hérault, département le plus peuplé de la région, est nettement moins bien doté en bassins au regard de sa population. Les zones montagneuses de la région, bien que mieux équipées sont souvent moins accessibles en temps, comme en Lozère ou dans des zones des Pyrénées-Orientales. En revanche, des territoires périurbains en forte croissance démographique, comme ceux entre Nîmes et Montpellier, entre Béziers et Montpellier et au nord-est de l'Hérault, pâtissent d'un manque de bassins, leurs habitants ayant alors des temps d'accès plus importants.

En 2015, les habitants du Languedoc-Roussillon disposent de 282 bassins de natation (*définition*). Selon les activités qui y sont pratiquées, ils se répartissent entre les bassins sportifs (44 %) permettant la pratique et/ou l'apprentissage de la natation, les bassins ludiques (35 %) pour la baignade de loisir et les bassins mixtes (21 %) avec une partie sportive et une autre ludique.

Dans la région, 9 bassins de natation sur 10 appartiennent au secteur public dont une grande partie aux collectivités locales (communes, EPCI, département...).

Une région moyennement équipée

Avec 1,0 bassin de natation pour 10 000 habitants, le Languedoc-Roussillon se situe dans la moyenne des régions de province (*figure 1*). Si ce taux d'équipement est identique à celui de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, il est en deçà de celui de Midi-Pyrénées, taux le plus fort des régions de province (1,6). L'accès à un bassin de natation est un enjeu d'autant plus important dans la région que le littoral méditerranéen et les nombreuses rivières offrent davantage d'opportunités de baignade aux Languedociens, et donc de risques de noyade (*cf. contexte*).

Mais l'Hérault moins bien doté

Rapporté à la population, le nombre de bassins de natation dans l'Hérault est inférieur

à la moyenne régionale et à celle de France de province : 0,7 bassin pour 10 000 habitants. Département le plus peuplé de la région, il connaît aussi la plus forte croissance démographique. Depuis 2010, deux bassins de natation y ont été construits, pour une croissance de population de + 13 300 personnes chaque année entre 2007 et 2012 et deux sont en projet pour 2016 et 2017. Les Gardois disposent de 1,1 bassin pour 10 000 habitants, niveau de la moyenne régionale, avec toutefois plus des trois quarts de bassins découverts, fermés une partie de l'année.

Dans une région au climat méditerranéen clément, les bassins découverts sont prépondérants avec près des deux tiers du parc. Ce fait caractérise les régions du sud de la France : 72 % en Midi-Pyrénées, 64 % en PACA et 67 % en Aquitaine, contre 50 % au niveau de la province. Bien que cette offre permette de répondre à la demande estivale, notamment touristique, elle n'est pas accessible toute l'année aux populations résidentes. Seuls 105 bassins du Languedoc-Roussillon sont couverts, permettant un accès tout au long de l'année. Cette offre est moindre qu'en moyenne de province (0,4 bassin couvert pour 10 000 habitants contre 0,5). Alors qu'en Lozère, au climat moins favorable, un quart des bassins sont couverts, l'offre globale y est la plus développée au regard de la population avec 0,6 bassin couvert pour 10 000 habitants.

Une bonne accessibilité en temps aux bassins de natation

En matière d'accès, plus de la moitié de la population réside dans une commune équipée d'au moins un bassin de natation. Par convention, leur temps d'accès est considéré comme nul (*méthodologie*). Parmi les villes de plus de 50 000 habitants où les temps d'accès réels peuvent être longs, Montpellier compte 13 bassins, Nîmes 15, Perpignan 9 et Béziers 3, alors que Narbonne, moins peuplée, en compte 6.

Les Languedociens ne résidant pas dans une commune équipée mettent en moyenne 12,5 minutes pour accéder à une piscine, de

Contexte

Dans une région où les lieux de baignade sont fréquents (mer, rivière et piscines particulières), favoriser la pratique de sports aquatiques et prévenir les risques de noyade est une priorité pour les acteurs politiques de la région.

L'apprentissage de la natation est aussi un enjeu de société. L'opération nationale "Apprendre à nager" 2015 initiée par le ministère chargé des sports est un programme destiné aux enfants de 6 à 12 ans. Pour assurer cet apprentissage, l'ensemble des territoires doit être doté de bassins aquatiques en nombre suffisant pour répondre aux besoins de la population résidente et scolaire.

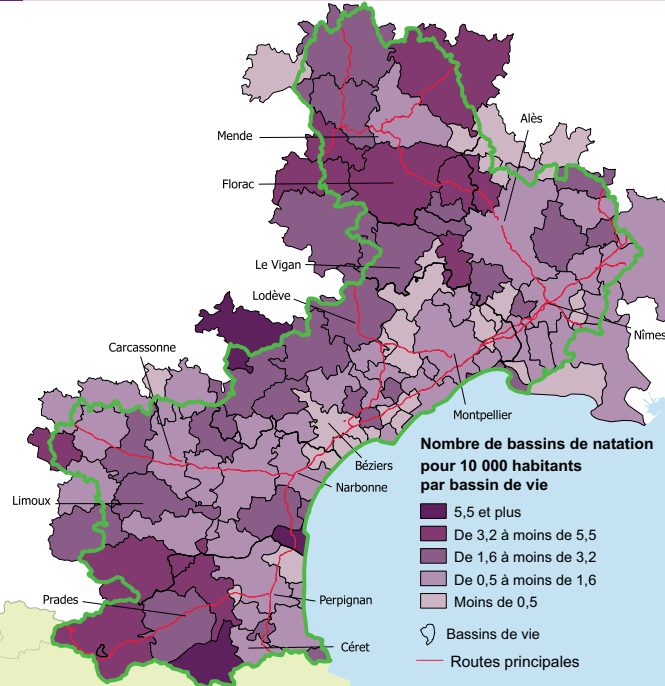
1 Bassins de natation - Chiffres clés

Unités : nombre, %, minutes

	Aude	Gard	Hérault	Lozère	Pyrénées-Orientales	Languedoc-Roussillon	France de province
Population	362 300	725 600	1 077 600	76 900	457 800	2 700 300	51 477 500
Nombre de bassins de natation	53	78	74	21	56	282	5 207
<i>dont couverts</i>	19	19	40	5	22	105	2 591
Taux d'équipement (pour 10 000 habitants)	1,5	1,1	0,7	2,7	1,2	1,0	1,0
Nombre de communes équipées	28	37	34	16	32	147	2 604
<i>en pourcentage</i>	6,4	10,5	10,1	8,6	14,3	9,6	7,4
Population des communes équipées	178 100	371 700	626 600	32 000	252 300	1 460 600	25 399 600
<i>en pourcentage</i>	49,2	51,2	58,1	41,6	55,1	54,1	49,3
Part de population à plus de 15 minutes (en %)	17,1	14,1	16,9	24,0	6,3	14,6	14,4
Temps moyen d'accès pour les communes non équipées (en mn)	13,2	11,8	13,3	15,6	10,6	12,5	15,5

Champ : les bassins de natation sont une sous-catégorie des bassins aquatiques et comprennent les bassins ludiques, mixtes et sportifs.
Sources : Insee, Recensement de la population 2012 distancier Metric - DRJSCS, Recensement des équipements sportifs (RES 2015)

2 Taux d'équipement en bassins de natation par bassin de vie en 2015



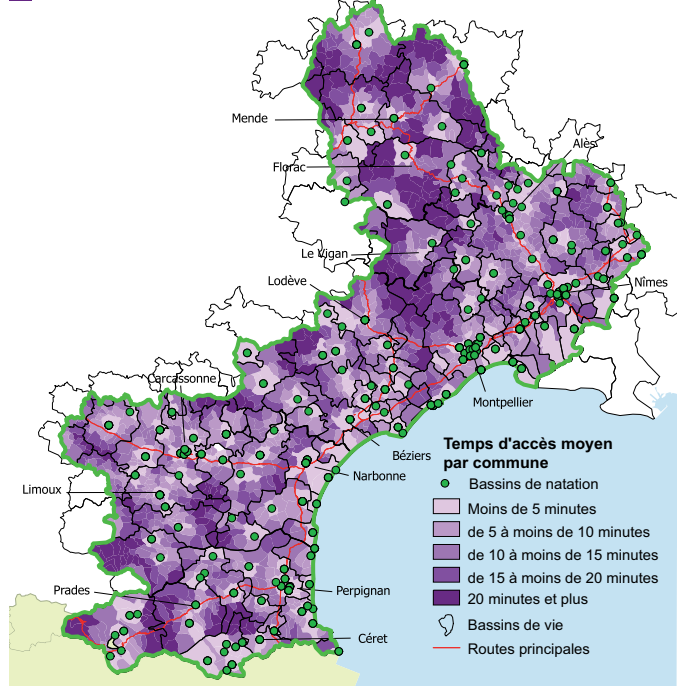
Sources : Insee, RP 2012, Distancier Metric - DRJSCS Recensement des équipements sportifs (RES Janvier 2015) - © Ign 2015 - Insee

11 minutes pour les Pyrénéaliens à plus de 15 minutes pour les Lozériens.

Des zones montagneuses bien dotées mais une moindre accessibilité

Les espaces montagneux et les espaces ruraux sont en moyenne mieux équipés (figure 2), mais les temps d'accès sont plus longs (figure 3). La Lozère, avec 2,7 bassins pour 10 000 habitants, affiche une accessibilité aux équipements plus difficile du fait de sa ruralité et de son relief montagneux : 22 % de ses habitants sont à plus de 15 minutes d'une piscine. En revanche, dans les zones montagneuses des Pyrénées-Orientales, les temps d'accès sont relativement faibles pour ce type de relief en raison d'un parc important et bien réparti, grâce aux stations de ski et au thermalisme. Par exemple, dans le bassin de vie (définition) de Font-Romeu-Odeillo-Via, les habitants sont en moyenne à 7 minutes d'un bassin de natation, grâce à un grand nombre d'équipements (5 bassins pour 10 000 habitants) et de sa spécialisation dans les entraînements de sportifs de haut niveau. Les zones entre les bassins de vie de Prades et Font-Romeu-Odeillo-Via, entre Prades et Céret et celle de Banyuls-sur-Mer ont néanmoins des communes aux temps d'accès supérieurs à 15 minutes. Dans le bassin de vie de Millas, qui ne compte aucun bassin de natation, les habitants mettent en moyenne plus de 9 minutes pour accéder à une piscine.

3 Temps d'accès aux bassins de natation en 2015



Note : le temps d'accès pour les habitants d'une commune équipée est considéré par convention comme nul.
Sources : Insee, RP 2012, Distancier Metric - DRJSCS Recensement des équipements sportifs (RES Janvier 2015) - © Ign 2015 - Insee

Les bassins de vie audois sont globalement mieux dotés en bassins de natation qu'en moyenne régionale, à l'exception de celui de Coursan qui ne compte aucune piscine et dans une moindre mesure celui de Lézignan-Corbières. Pourtant, en raison du relief et de l'infrastructure routière, les temps d'accès y sont supérieurs à la moyenne régionale, notamment sur les bassins de vie d'Espérasa, de Quillan, de Bram et de Lézignan-Corbières.

Des zones interurbaines en manque d'installations

Les habitants des communes périphériques aux grandes villes ne disposent pas toujours de piscine proche. C'est le cas des bassins de vie de Sommières, de Castries, de Bailargues, situés entre Nîmes et Montpellier. De même, au nord de Montpellier, les bassins de vie de Ganges, de Gignac et de Saint-André-de-Sangonis ne disposent d'aucune piscine sur leur territoire. Ainsi, une grande partie de leurs habitants sont à plus de 15 minutes d'une installation. À l'ouest du département, sur le littoral héraultais, les bassins de vie de Mèze, Marssailan, Florensac, Sérignan et Vias n'ont pas non plus de bassin de natation et le temps d'accès à la plus proche piscine peut y être important : 18 minutes pour Mèze dont la piscine la plus proche est à Montagnac. Dans l'hypothèse où les tendances actuelles en matière d'évolution démographique se prolongeaient d'ici 2030 (métho-

dologie), ces zones connaîtraient de fortes augmentations de population, ce qui pourrait accentuer le désajustement avec l'offre de bassins de natation.

Dans l'est du Gard, les habitants des bassins de vie de Bellegarde et de Manduel sont contraints d'effectuer un trajet de plus de 15 minutes pour accéder à la piscine la plus proche en raison d'un manque d'équipements. Il en est de même sur le bassin de vie de Bessèges.

Par ailleurs, malgré une bonne accessibilité en temps, les bassins de vie de Montpellier et de Béziers présentent d'ores et déjà des taux d'équipements moindres avec 0,5 bassin pour 10 000 habitants sur le bassin de vie de Montpellier et 0,3 pour celui de Béziers. Ces zones connaîtraient d'ici 2030 des augmentations de population notables si les comportements démographiques se poursuivaient.

Un parc de bassins vieillissant

Au-delà des besoins des futures populations, le parc actuel tend à vieillir et nécessitera des travaux de conformité, de rénovation et/ou de remise aux normes. Les piscines de la région ont été construites il y a 28 ans en moyenne. Les bassins les plus anciens sont ceux du Gard et les plus récents ceux de l'Hérault. En moyenne, les bassins ont effectué leurs derniers travaux de rénovation il y a 9 ans. Un quart des piscines ont fait l'objet de travaux pour cause de vétusté des bassins.